



<https://espacefamille.aiga.fr/index.html?dossier=11700211>

- Après ces 2 semaines de fonctionnement, pour les inscriptions centre aéré, il est nécessaire d'apporter quelques précisions :
 - Les Inscriptions et annulations pour cet été pourront être effectuées jusqu'à 10 jours avant le début de la semaine concernée.
Par exemple, pour la première semaine du 08 au 12 juillet, il faudra le faire avant le vendredi 28 juin à 7h.
 - Si non désinscrits : une facture sera émise.
 - Liste d'attente : c'est à ce moment-là que le service vous contactera pour savoir si vous êtes toujours intéressés au vu de votre classement sur liste d'attente et des places disponibles par annulation ou basculement d'une tranche d'âge à une autre.
 - Enfin, pour être prélevés pour cet été, RIB et règlement financier (3 pages) doivent être intégrés à l'espace famille.
- L'ouverture des inscriptions à l'année scolaire 2024/2025 devrait avoir lieu mi-juillet.
 - A ce moment-là, des documents obligatoires vous seront demandés. En cas d'absence, vous serez bloqués et ne pourrez plus avancer dans vos inscriptions.
Y compris pour la période estivale 2024 : réservations, annulations...
 - **En page jointe le tutoriel de la démarche pour créer son compte, créer ses enfants, ouvrir ses droits aux activités et enfin faire ses réservations sur les créneaux désirés.**
 - **Pour rappel Périscolaire : pour la pause méridienne, il faut réserver la Restauration et le périscolaire du midi.**

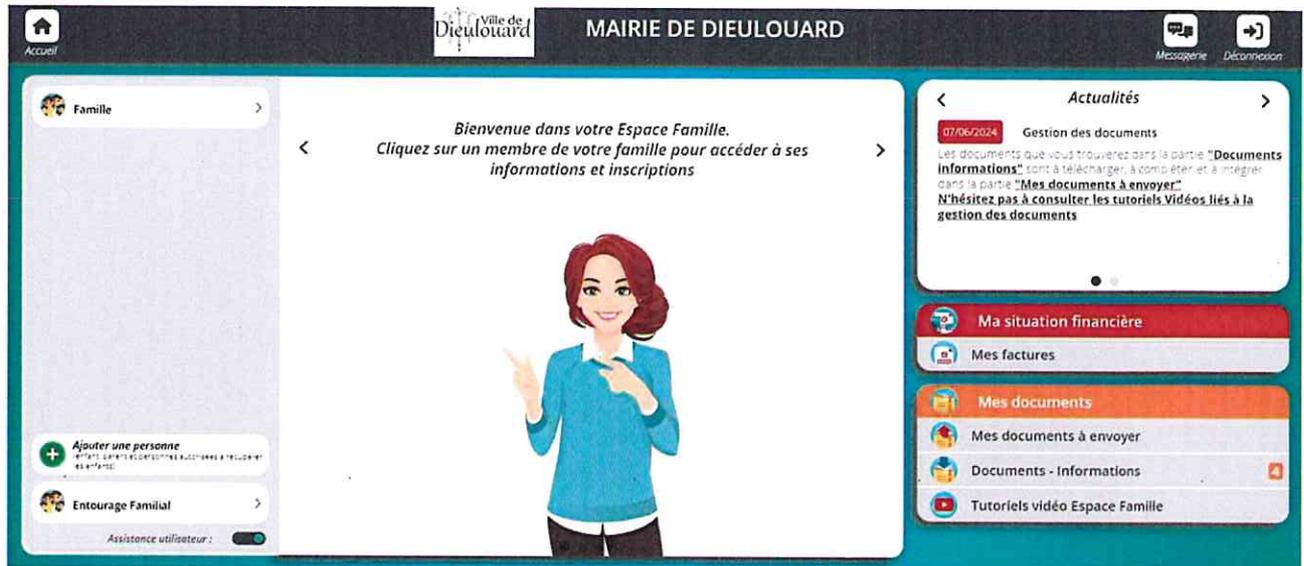
Cordialement,
Service Enfance Jeunesse

Tutoriel INoé

Après la connexion via un ordinateur, et le navigateur google chrome (recommandé) sur le lien ci-dessous :

<https://espacefamille.aiga.fr/index.html?dossier=11700211>

Vous arriverez sur la page suivante.



Votre famille a été créée, il faut maintenant créer le ou les enfants et l'entourage familial en cliquant sur l'onglet ajouter une personne.



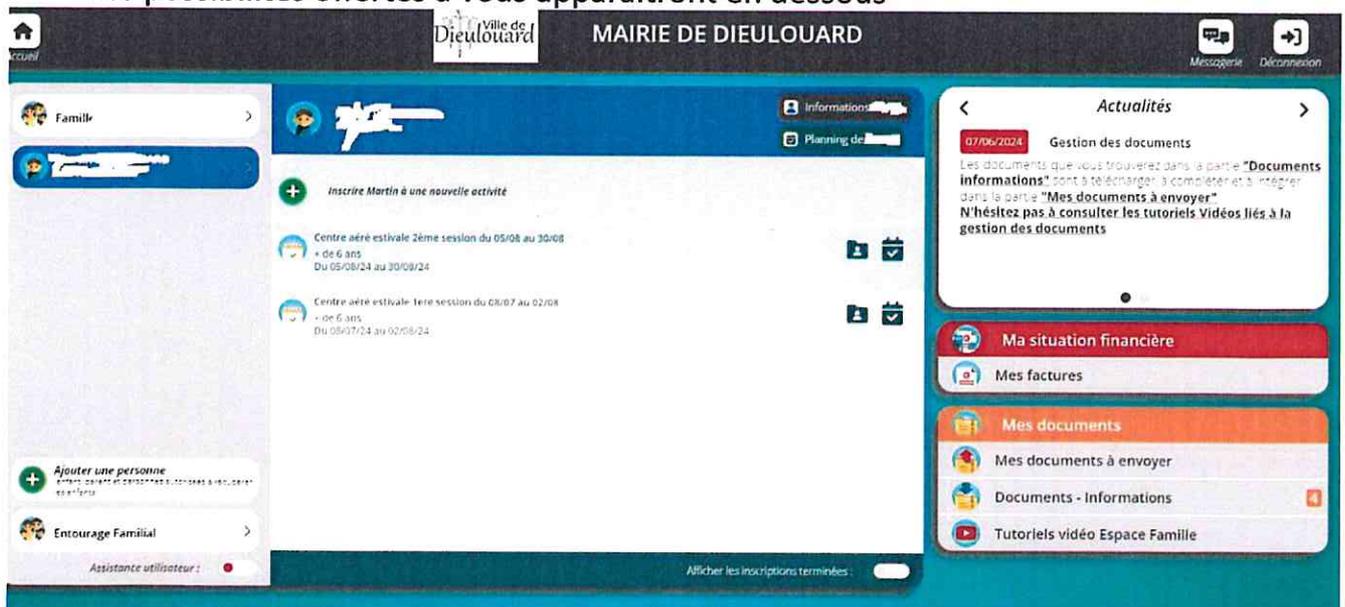
Ensuite choisir enfant de la famille et le créer tel qu'à la suite



Une fois fait, il vous faudra inscrire l'enfant à une activité. (ouverture des droits) en cliquant d'abord sur le nom de l'enfant et le + de la partie centrale inscrire à une nouvelle activité.



Les possibilités offertes à vous apparaitront en dessous



Choisir celle qui vous convient et vous arriverez sur le planning de l'activité



Choisissez les jours désirés.



Et une fois ces derniers en vert c'est validé et réservé.

Si vous n'avez pas fait toutes ces démarches votre enfant n'est pas inscrit au centre aéré.

Légende ✕

	Réservation		Réel ou en attente de re-facturation (verrouillé)
	Réservation spéciale		En attente de validation
	Annulation		Payante (à régler)
	Réservation/annulation impossible		Facturé
	Non autorisé (choix des temps d'accueil non valide)		Déclenche un forfait
	Limite de capacité atteinte		Réservation en liste d'attente